**Titre de la thèse :** Analyse économique des paiements pour services environnementaux, entre label et mesures agro-environnementales.

Directeur de la thèse : Pierre Dupraz, INRA UMR SMART-LERECO, Rennes

Co-encadrants : Elodie Letort et Carl Gaigné, INRA UMR SMART-LERECO, Rennes

Les initiatives pour la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE) pour les agriculteurs foisonnent, en raison de la baisse annoncée des soutiens publics à l'agriculture, en particulier des paiements agroenvironnementaux et d'une efficacité décevante des politiques environnementales appliquées à l'agriculture. Ces initiatives sont très diverses dans leurs formes qui dépendent des canaux de paiements, des parties prenantes et de leurs statuts publics ou privés.

Cette thèse se propose de comparer deux cas polaires de dispositifs dédiés à la rémunération de services environnementaux, i) les mesures agro-environnementales (MAE) basées sur la rémunération par les pouvoirs publics d'actions volontaires de la part des agriculteurs en faveur de l'environnement, et ii) la création d'un label sur une denrée d'origine agricole visant la rémunération d'un service environnemental par les consommateurs.

Ces deux dispositifs ont des caractéristiques très différentes qui soulèvent des questions de recherche pertinentes pour améliorer l'efficacité des PSE. La première question concerne le cadre théorique d'analyse de ces dispositifs. La comparaison de l'équilibre et des conditions d'optimalité de chaque dispositif devra tenir compte des imperfections du marché, c'est-à-dire des coûts de transaction dans le cas des MAE, et de la concurrence monopolistique dans le cas d'un label. La deuxième question concerne les modalités de paiement des SE. Les dispositifs dédiés tels que les MAE sont généralement orientés sur le paiement de moyens mis en œuvre. Or les services environnementaux sont généralement définis par des pratiques agricoles dont les motivations environnementales peuvent être très vagues et peu documentées. L'introduction de nouveaux financeurs est susceptible de modifier cette approche, en conditionnant les paiements à une obligation de résultats. En contrepartie, les agriculteurs subissent un risque puisqu'ils ne peuvent pas maîtriser tous les facteurs qui influent sur le résultat.

Les programmes en cours à l'UMR SMART LERECO donnent l'opportunité d'observer des PSE en cours de réalisation. C'est le cas, entre autres, de l'expérience Terres de Sources de l'agglomération rennaise qui pourra servir d'exemple de PSE basé sur une marque de produits alimentaires, dont le service rendu par les agriculteurs est d'améliorer la qualité de l'eau brute pour la production d'eau potable.

De plus, le doctorant bénéficiera de l'environnement scientifique du consortium européen du projet H2020 CONSOLE qui regroupe 21 partenaires dont le CNRS, les universités de Bologne, de Vienne, de Madrid, et de Cork.

## Compétences demandées

Les compétences recherchées relèvent de la modélisation en économie industrielle et en économie publique (niveau master). Des bases solides en microéconomie seront appréciées. L'application concerne les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement.

## Documents à fournir

Les candidatures devront inclure un CV détaillé ; au moins deux références (personnes susceptibles d'être contactées) ; une lettre de motivation d'une page ; le mémoire de master et un résumé d'une page de ce mémoire ; les notes de Master 1 ou 2 ou d'école d'ingénieur. La date limite pour l'envoi des candidatures est le 07/07/2019. Contact : pierre.dupraz@inra.fr et elodie.letort@inra.fr.